



CONSEIL DES MINISTRES :

CONTRÔLE DES ETABLISSEMENTS SANITAIRES PRIVÉS.

Afin de renforcer le contrôle et la qualité des prestations et d'accroître le nombre d'acteurs dans les établissements sanitaires privés, le Gouvernement a décidé de définir de nouvelles conditions d'installation et d'exploitation des acteurs de santé dans le secteur privé ainsi que de nouvelles règles de contrôle des Etablissements sanitaires privés.





CLINIQUES PRIVÉES ILLÉGALES DANS LA RÉGION DU TONKPI : LE PRÉFET DE RÉGION ORDONNE L'ARRÊT DES ACTIVITÉS.

Ce jeudi 19 septembre le Préfet de la Région du Tonkpi, Préfet du Département de Man, M. Fatogoma SORO, a présidé une rencontre qui a réuni les représentants des officines et établissements sanitaires privés exerçant dans l'illégalité, à la salle de conférence de la préfecture dudit département.

En présence du Directeur Régional de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la CMU, l'autorité administrative a intimé l'ordre aux structures concernées de se mettre en règle conformément à la législation en vigueur ou d'exécuter, sans délai, les avis de fermeture à eux/elles, délivrés par la Direction des Établissements Privés et des Professions Sanitaires (DEPPS).

Il les a invités à ne pas défier l'autorité de l'État au risque de s'exposer à la rigueur de la loi.

La rencontre s'inscrit dans le cadre de **l'opération Zéro "clinique illégale" d'ici 2025** du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique et dont la mise en œuvre est assurée par la DEPPS. L'opération a été initiée suite à la décision du Gouvernement de Côte d'Ivoire de la fermeture des structures sanitaires privées ne disposant d'aucun document administratif et exerçant dans l'illégalité ; décision prise en Conseil des Ministres le 06 décembre 2023.





**VERS L'AMÉLIORATION DES PLATEAUX TECHNIQUES DES CLINIQUES PRIVÉES DE YAMOOUSSOUKRO
ATELIER SUR LE FINANCEMENT DE LA SANTÉ À L'HÔTEL PRÉSIDENT DE YAMOOUSSOUKRO ORGANISÉ PAR
L'AMEF/SFI/PSPSCI.**

DU 26 AU 27 SEPTEMBRE 2024

Un programme de financement des équipements pour les structures sanitaires privées, proposé par la Banque Mondiale (BM) et la Société Financière Internationale (SFI) a été présenté aux responsables d'entreprises, de cliniques et de laboratoires de Yamoussoukro et des villes environnantes lors d'un atelier organisé par la plateforme du secteur privé de la santé en Côte d'Ivoire.

« C'est pour leur donner l'opportunité d'accéder à ces financements pour développer leurs cliniques et leurs laboratoires, au bénéfice des populations de Yamoussoukro et des villes avoisinantes », a indiqué le vice-président de la plateforme, Dr Zogrou Guy Roger.

Selon Dr Zogrou, la question de l'équipement dans le domaine de la santé reste cruciale en raison des coûts auxquels les chefs d'entreprise ne peuvent faire face seule. « Nous avons besoin de ce genre de programme, de partenaires comme la BM, la SFI et les banques locales pour nous aider à financer ces équipements. C'est ce que nous faisons au niveau de la plateforme pour nos membres », a-t-il déclaré.

Aujourd'hui, les centres de santé privés ont la possibilité d'élever leur plateau technique et de fournir des soins de meilleure qualité à travers des prêts bancaires, ont soutenu des représentants de certains établissements bancaires partenaires du programme.

« Nous avons obtenu plusieurs financements dans ce secteur, pratiquement plus de quatre milliards. Cela démontre que notre banque est véritablement engagée à accompagner le secteur privé de la santé en Côte d'Ivoire », a affirmé le responsable de l'animation commerciale PME à NSIA Banque Côte d'Ivoire, Dié Estéban.

« Nous finançons surtout parce que le partenariat avec la SFI nous permet de garantir nos accompagnements, ce qui nous met à l'aise dans le financement. De plus, toutes les structures que nous avons accompagnées jusqu'à présent donnent satisfaction en termes de retour », a renchéri le directeur du réseau des agences de l'intérieur à la BICICI, Jean-Baptiste Mossoun.

L'État de Côte d'Ivoire mène des actions visant à améliorer l'accessibilité des populations à des soins de qualité dans des structures appropriées, ce qui nécessite un accompagnement financier du secteur privé pour leur développement.

Le sous-directeur des établissements privés et des professions sanitaires, Dr Yeboué Jean-Jacques, a salué l'organisation de cet atelier sur le financement de la santé dans le secteur privé. Il a ensuite rappelé les défis majeurs auxquels le secteur privé de la santé en Côte d'Ivoire est confronté.

« On peut citer, entre autres, le manque de visibilité dans l'environnement économique pour le financement du secteur privé, le faible niveau de mise en commun des risques pour les dépenses de santé, l'absence de cahiers des charges pour les investisseurs dans le domaine de la santé, l'absence de stratégies de mobilisation de ressources du secteur privé pour la santé, la non-application de l'arrêté UEMOA portant sur la défiscalisation du matériel médical et la difficulté d'accès à des financements bancaires pour la majorité des établissements sanitaires privés », a-t-il conclu.





FINANCEMENT DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES PRIVÉS.

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ S'ACTIVE D'AVANTAGE.

Korhogo, du jeudi 3 au vendredi 4 octobre 2024, à travers la Direction des Établissements Privés et des Professions Sanitaires (DEPPS), le Ministère de la Santé, de l'hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle et ses partenaires ont organisé dans la capitale de la Région du Poro, un atelier à l'intention du secteur sanitaire privé de Côte d'Ivoire. Ce, pour leur accès aux fonds devant leur permettre d'acheter des équipements médicaux. Un projet qui est la suite logique de l'opération zéro "clinique" illégale d'ici 2025 initiée par le Gouvernement Ivoirien. À l'ouverture tout comme à la clôture de cet atelier, représentant Monsieur le Ministre Pierre Dimba, la Directrice de la DEPPS a exhorté tous les responsables des cliniques privées de Côte d'Ivoire à régulariser leurs activités pour bénéficier de ces prêts afin de donner à la Côte d'Ivoire, des plateaux techniques médicaux de qualité dans la sous-région ouest-africaine.

LES PARTENAIRES DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ SUR CE PROJET

Sont actifs aux côtés de l'État de Côte d'Ivoire sur ce projet, la Société financière internationale (IFC), un département de la Banque Mondiale qui s'associe aux institutions financières africaines et aux fabricants d'équipement médical d'origine (OEM) pour permettre aux petites et moyennes organisations fournissant des soins de santé en Afrique de l'Est et de l'Ouest, d'obtenir des prêts en monnaie locale pour acheter les équipements médicaux nécessaires à leurs activités.

LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET SPÉCIFIQUES DE CE PROJET

Ce programme pour l'Accès aux Équipements Médicaux en Afrique « AMEF » vise à améliorer la prestation des soins de santé en permettant aux hôpitaux, aux cliniques, aux laboratoires d'analyse et aux centres d'imagerie médicale d'acquérir des équipements afin d'améliorer la qualité et la fiabilité des soins de santé offerts à la patientèle.

À l'hôtel le Mont Korhogo, les acteurs du secteur médical ont épilogué sur les défis en matière de planification, d'acquisition et d'entretien des équipements médicaux puis sur les actions à entreprendre pour apporter une réponse pertinente à ces défis.

Ainsi de façon générale, cet atelier a permis de former les acteurs du secteur privé de la santé à l'accès au financement pour l'acquisition des équipements médicaux de qualité et fiables pour l'amélioration des prestations de soins de santé des populations.

Par ailleurs de façon spécifique, ces acteurs du secteur sanitaire privé ont été formés à l'accès au financement et à la Gestion de la trésorerie ; à la compréhension des conditions d'accès au financement pour l'acquisition des équipements médicaux.

LES RÉSULTATS OBTENUS À CETTE OCCASION

Plusieurs résultats ont été obtenus au cours de cette formation. Primo, tous les acteurs du secteur privé de la santé ont été formés à l'accès au financement et à la gestion de la trésorerie. Secundo, ils ont été formés sur les conditions d'accès au financement pour l'acquisition des équipements médicaux.

In fine, les acteurs du secteur privé ont adhéré au programme de la Banque Mondiale (AMEF) pour l'acquisition des équipements médicaux de qualité et fiables, pour l'amélioration des soins de santé aux populations.





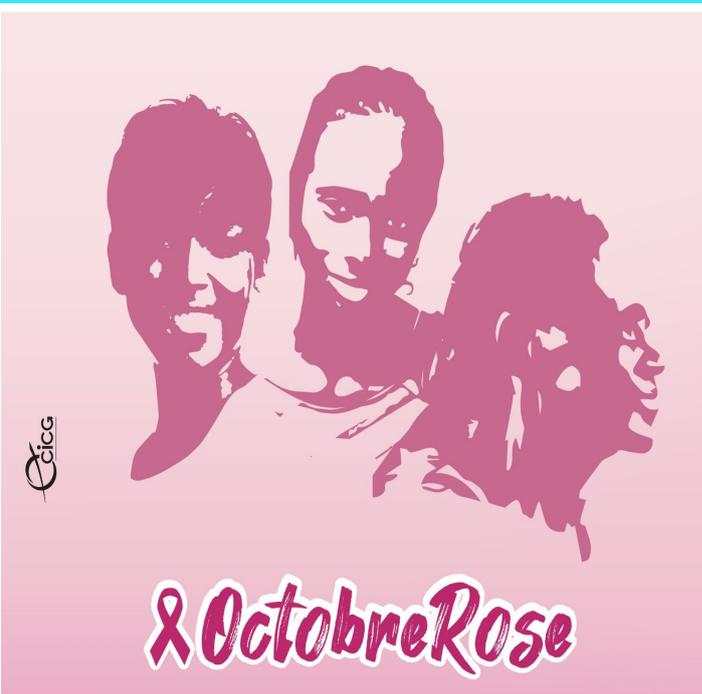
ATELIER DE REVUE DES EXIGENCES NATIONALES POUR LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE DE GESTION DES DONNÉES DE LABORATOIRE (OPENELIS) DU 26 AU 27 SEPTEMBRE 2024

Atelier de revue des exigences nationales pour le système électronique de gestion des données de laboratoire (OPENELIS) en vue de son institutionnalisation (pérennisation) du 30 septembre au 4 octobre 2024 à Yamoussoukro. DEPPS représentée par Dr ACHO, présidente du Présidium de l'atelier.



FORMATION DES CHARGÉS DE COMMUNICATION DES STRUCTURES DU MSHPCMU EN MATIÈRE DE STRATÉGIE DE COMMUNICATION À YAMOUSSOUKRO DU 30 SEPTEMBRE AU 11 OCTOBRE 2024.

Organisée par l'Université John Hopkins en collaboration avec l'UCP santé BM et la Direction de la Communication et des Relations Publiques du MSHPCMU, cette formation vise à former les chargés de communication des structures du MSHPCMU en matière de stratégie de communication.



Agissons au quotidien

CONTRE LE CANCER DU SEIN

**Le dépistage précoce
sauve des vies**



Octobre Rose

101 / 07 18 26 26 26 • WWW.CNRAO-CI.COM

Octobre Rose 2024

Le CNRAO vous offre des consultations gratuites de dépistage du cancer de sein. Les consultations gratuites ne se dérouleront que les samedis du mois d'octobre : les 5, 12, 19, et 26 Octobre, de 9H30 à 17H30.

Pour prendre rendez-vous pour une consultation gratuite, c'est très simple. Rendez-vous sur la plateforme :

www.cnraodépistagecancer.com

Veuillez remplir soigneusement le formulaire et n'oubliez surtout pas de le valider.

Chaque Samedi, nous recevrons 375 personnes, dont 300 personnes via l'inscription sur le lien et seulement 75 personnes **par ordre d'arrivée**. La plage de 75 personnes est uniquement réservée aux personnes n'ayant pas pu prendre de rdv en ligne.

Par ailleurs, si vous souhaitez des consultations en semaine, veuillez contacter **07 18 26 26 26**, les différents tarifs vous seront précisés.

Au CNRAO, nous prenons soin de vous.



CNRAO
HÔPITAL PUBLIC DE LUTTE CONTRE LE CANCER



OCTOBRE ROSE 2024

C'EST MAINTENANT

**LES DÉPISTAGES DU CANCER
DU SEIN DÉBUTERONT**

**à partir du samedi 05
OCTOBRE 2024**

Ci-dessous le lien d'inscription

www.cnraodépistagecancer.com



CNRAO, SIS À CECODY, DERRIÈRE LE CHU EN ENTRANT PAR
LE CARRÉ DE MATHURIN - N°101 - 0718262626

SITE WEB: WWW.CNRAO-CI.COM / TEL: +225 0718262626

App Store Google Play

Au CNRAO, nous prenons soin de vous